

# ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

Berne, le 27 janvier 2016

Mise en consultation du Concept énergie éolienne:

La Confédération doit enfin établir une sécurité en matière de planification pour le développement de l'énergie éolienne

**Le Concept énergie éolienne de la Confédération doit être suspendu. Les bases nécessaires, comme la publication du manuel de l'étude d'impact sur l'environnement, doivent d'abord être publiées. Les organisations environnementales demandent que la Confédération améliore enfin la sécurité en matière de planification pour l'énergie éolienne. Le Concept proposé ne le permet pas. Les blocages au sein de la Confédération doivent enfin être levés. Ils ne servent ni aux investisseurs dans l'énergie éolienne en Suisse, ni à un développement respectueux de la nature et contribuant au tournant énergétique.**

Le 29 janvier 2016, la consultation sur le Concept énergie éolienne de la Confédération prendra fin. Cet instrument, à caractère contraignant pour les autorités, devrait contribuer à désamorcer, lors de la planification déjà, les conflits d'intérêt liés à la protection de la nature et du paysage, et à améliorer la sécurité juridique. La Confédération n'y est pas parvenue jusqu'ici. Pour que le développement de l'énergie éolienne soit possible en Suisse aussi, les auteurs de projets doivent savoir comment évaluer les impacts sur l'environnement, y compris la protection de la nature et du paysage.

## **Des conditions-cadre claires plutôt que des blocages au sein de la Confédération**

Le développement de l'énergie éolienne en Suisse nécessite un Concept à caractère contraignant pour les autorités, offrant de la clarté à tous les acteurs. Le Concept dans sa forme actuelle risque de conduire à une inaction totale. D'une part, le Concept fait référence, pour des questions cruciales, au manuel de l'étude d'impact sur l'environnement des installations éoliennes. Mais ce manuel est en cours d'élaboration depuis des années et n'a toujours pas été publié. D'autre part, on ne sait toujours pas si et à partir de quelle taille les installations éoliennes seront à l'avenir considérées comme d'intérêt national et pourront, de ce fait, avoir un accès facilité aux paysages d'importance nationale (zones IFP). Cela sera précisé dans la nouvelle loi sur l'énergie de la Confédération qui sera élaborée dans le cadre du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050. Une évaluation approfondie du Concept ne pourra par conséquent être effectuée que lorsque le manuel EIE et la décision concernant les zones IFP seront publiés. Les organisations environnementales demandent par conséquent d'interrompre le Concept jusqu'à ce que le paquet global soit disponible.

## **Respecter la législation en matière de protection de la nature**

Le Concept énergie éolienne a besoin d'une concrétisation, indépendamment de l'existence du manuel EIE. Il faut réglementer au niveau national qu'au moins les espèces d'oiseaux et de chauves-souris qui sont menacées en Suisse et pour lesquelles la Suisse a une responsabilité particulière soient mieux protégées par des distances minimales ou des zones d'exclusion. La protection des réserves naturelles ne doit pas être fragilisée.

**Alliance-Environnement: il est possible d'utiliser le potentiel éolien suisse**

L'énergie éolienne doit contribuer au tournant énergétique. Les calculs de l'Alliance-Environnement (Greenpeace, Pro Natura, Association Transport et Environnement ATE et WWF Suisse, ainsi que les organisations partenaires Fondation suisse de l'énergie SES et ASPO/BirdLife Suisse) montrent, qu'en tenant compte de tous les facteurs environnementaux, 400 éoliennes ont leur place en Suisse. Cela correspond, avec les standards techniques actuels, à environ 2 TWh de courant ou 3% de la production suisse. Avec davantage de sécurité de planification, un développement plus rapide serait possible, sans que la nature et le paysage ne doivent trop en payer le prix.

**Pour toute information complémentaire :**

Une prise de position circonstanciée, en allemand, est disponible sous [www.alliance-environnement.ch](http://www.alliance-environnement.ch)

Le scénario 100%POUR des organisations environnementales pour un approvisionnement 100% indigène et renouvelable – comprenant aussi l'éolien - est disponible sous [http://www.umweltallianz.ch/fileadmin/user\\_upload/Energiezukunft/energie\\_2035\\_100\\_pour\\_cent-Alliance\\_Environnement.pdf](http://www.umweltallianz.ch/fileadmin/user_upload/Energiezukunft/energie_2035_100_pour_cent-Alliance_Environnement.pdf)

**Contact:**

Werner Müller, directeur BirdLife Suisse, [werner.mueller@birdlife.ch](mailto:werner.mueller@birdlife.ch), tél 044 457 70 20, 079 448 80 36.

Benoît Stadelmann, spécialiste en énergie éolienne, WWF Suisse, tél 021 966 73 93,

Michael Casanova, chef de projet en Politique énergétique Pro Natura, [michael.casanova@pronatura.ch](mailto:michael.casanova@pronatura.ch), tél 061 317 92 29.